



Gaza : Il faut aller au-delà des discours

Lettre ouverte à Emmanuel Macron

Monsieur le Président de la République,

Tout d'abord, nous saluons votre annonce de reconnaître l'Etat de Palestine lors de l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous souhaiterions même que cette reconnaissance intervienne sans délai alors que la Palestine disparaît sous nos yeux.

Sous le regard impuissant du monde, depuis bientôt deux ans, le gouvernement israélien mène une guerre de représailles suite à l'attaque terroriste du Hamas. Les destructions systématiques rendent le territoire de Gaza invivable pour ses habitants. Les massacres de la population civile sont insupportables et inacceptables et doivent cesser. Au-delà d'une guerre asymétrique, c'est une stratégie, documentée par les Nations-Unies et plusieurs ONG de famine comme arme de guerre et de déplacement forcée des populations. Les images qui nous sont chaque jour rapportées du territoire palestinien sont dramatiques. Aujourd'hui, près d'un tiers de la population n'a plus accès à la nourriture depuis plusieurs jours.

Face à cette tragédie, l'Union européenne s'indigne à mi-voix, mais maintient ses accords commerciaux avec Israël, alors même que, par la voix de Kaja Kallas, elle reconnaît la violation par Israël de l'article 2 relatif au respect des droits humains. L'UE dénonce mais refuse de poser des sanctions, s'accommodant ainsi d'une violation de ses principes fondateurs et du droit international.

Monsieur le Président,

Les 28 et 29 juillet prochains, lors d'une conférence à New York, M. Barrot devrait confirmer la volonté de reprise d'un processus politique. Cette conférence doit précéder une réunion des Chefs d'État en septembre à laquelle vous participerez. Les organisations syndicales signataires appellent à ce que ces réunions de haut-niveau ne se cantonnent plus à produire des discours incantatoires. L'inaction politique n'a que trop duré. Il faut imposer un cessez-le feu immédiat, le retour à une aide humanitaire exercée par des professionnels. Seules des sanctions pourront mettre fin à la fuite en avant meurtrière gouvernement de Benyamin Netanyahu.

L'inaction de la communauté internationale n'a cessé de nourrir le sentiment d'impunité du gouvernement israélien. Il faut agir pour y mettre fin en interdisant aux avions chargés de cargaisons d'armes destinées à Israël de transiter par le sol français ; en interdisant aux navires avec un chargement semblable d'accoster dans les ports français ; en interdisant l'importation en Europe des produits issus des colonies israéliennes.

Le droit international ne recommande pas d'agir, il l'exige. L'inaction est une complicité et l'absence de sanction vaut approbation de la politique que mène le gouvernement israélien, à Gaza d'abord mais aussi en Cisjordanie.



Monsieur le Président,

Être la patrie de la Déclaration des droits de l'homme nous oblige. La France doit être à la hauteur de la situation dans le cadre des réunions internationales qui s'annoncent. Les Palestiniennes et Palestiniens n'ont plus le temps d'attendre. Ils réclament l'accès à leurs droits fondamentaux et en premier lieu, l'accès à la nourriture dans des conditions sécurisées. Ils demandent de ne plus être traitées en victimes et veulent la justice et la dignité qu'ils ont perdu depuis trop longtemps. La reconnaissance de l'État de Palestine sans délai doit être le prélude à un processus politique devant déboucher sur l'auto-détermination du peuple palestinien et une solution politique à deux États. Il faut des actes forts et vous avez la capacité de le faire. Vous en avez même l'obligation au regard du droit international et la responsabilité face à l'Histoire.

Le 28 juillet 2025.

- Marylise LÉON, Secrétaire générale de la CFDT.
- Sophie BINET, Secrétaire générale de la CGT.
- Laurent ESCURE, Secrétaire général de l'UNSA.
- Murielle GUILBERT, Co-déléguée générale de Solidaires.
- Caroline CHEVÉ, Secrétaire générale de la FSU.